

DÉLIBÉRATION N°CR 2021-035 DU 2 JUILLET 2021

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 4133-1 ;

VU les candidatures déposées dans le délai défini par ledit code ;

VU le scrutin à bulletins secrets organisé dans l'hémicycle, dont les résultats figurent en annexe de la présente délibération ;

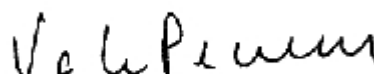
VU le rapport n°CR 2021-035 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Madame Valérie PÉCRESSE est élue présidente du conseil régional.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 5 juillet 2021, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 5 juillet 2021 (référence technique : 075-237500079-20210702-lmc1114336A-DE-1-1) et affichage ou notification le 5 juillet 2021.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXE A LA DELIBERATION

PV élection de la Présidente

RAPPORT N° CR 2021-035
ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

SCRUTIN DU VENDREDI 2 JUILLET 2021
RÉSULTATS

Élection à la majorité absolue des membres du conseil régional :

Inscrits	: 209
Votants	: 191
Bulletins blancs ou nuls	: 54
Suffrages exprimés	: 137

A obtenu :


Valérie PECRESSE : 125 voix

Paul VANIER : 12 voix soit

SIGNATURE DES SCRUTATEURS :

M. Me Bloch Gypae


M. Coëton Durand


M. Bourach-Philippe


Mme Sylvie Pignoneau
